

VIIIèmes assises de la médiation

« Développer une culture de la médiation »

du 4 au 7 juillet 2018 - BORDEAUX

TARIFS (fiche établie le 15-04-2018)

Les ateliers qui ne comprendraient pas au minimum 10 inscrits pourront être annulés. Les participants pourront choisir soit d'être remboursés soit de s'inscrire sur un autre atelier.

Quatre formules au choix (A, B, C, D) :

A 4 et 5 juillet : Ateliers de formation continue (tarifs par demi-journées)

Les droits d'inscription aux ateliers du congrès comprennent : l'accès à la salle, la remise des badges, pochettes et documents de travail	Jusqu'au 31 mai	<i>Après le 31 mai</i>
Droits d'inscription	1/2 j : 90 €	1/2 j : 110 €
Droits d'inscription pour les membres de GEMME, CIMJ, CNPM, IFOMENE, ANM, Bordeaux Médiation, Centre de médiation de Bordeaux	1/2 j : 60 €	1/2 j : 75 €
Prise en charge par un organisme de formation professionnelle	1/2 j : 170 €	1/2 j : 200 €
Magistrats (formation continue nationale ou déconcentrée dans la limite des places réservées selon l'accord entre le GEMME et l'ENM)	0 €	0 €
Étudiants	30 €	50 €

4 juillet 2018	
Atelier n°	Thème
1 (matin)	« Le conflit et l'idée de l'autre : regards anthropologiques » (25 places)
2 (après-midi)	« Le conflit dans le partage des biens » (25 places)
3 (journée)	« Le médiateur face à lui-même : force, faiblesses et limites » (25 places)
4 (matin)	« Le médiateur : éthique, déontologie et posture » (20 places)
5 (après-midi)	« La co-médiation en 5 étapes » (20 places)
6 (journée)	« La médiation en matière familiale » (30 places)
7 (journée)	« La médiation et le monde du travail » (20 places)
8 (après-midi)	« La communication non violente » (20 places)
5 juillet 2018	
Atelier n°	Thème
9 (matin)	« La médiation, un outil conforme au rôle du juge » <i>(pour les juges et avocats)</i> (35 places)
10 (après-midi)	« La gestion des comportements difficiles » (35 places)
11 (matin)	« Le médiateur : éthique, déontologie et posture » (20 places)
12 (journée)	« La médiation dans l'entreprise : objet, intérêt et gains » (70 places) <i>(atelier réservé aux entrepreneurs)</i>
13 (matin)	« L'articulation de la procédure civile et du droit de la médiation » (40 places)
14 (après-midi)	« L'avocat et la médiation » (30 places)
15 (matin)	« Le conflit et l'idée de l'autre : regards anthropologiques » (20 places)

16 (après-midi)	« Les outils pratiques de la mise en œuvre d'une médiation » (20 places)
17 (matin)	« Posture et sécurité ontologique du médiateur » (20 places) <i>(pour médiateurs confirmés)</i>

B : 6 et 7 juillet matin (1 jour et demi) : Séance plénière

Une réduction de 25 % sera appliquée au tarif des 2 jours de séance plénière pour les personnes également inscrites à 1 atelier au moins		
Les droits d'inscription au congrès comprennent : l'accès à la salle, la remise des badges, pochettes et documents de travail, pauses, le déjeuner du vend. 6 et le cocktail du sam. 7 juillet	Jusqu'au 31 mai	Après le 31 mai
Droits d'inscription	240 €	300€
Droits d'inscription pour les membres de GEMME, CIMJ, CNPM, IFOMENE, ANM, Bordeaux Médiation, Centre de médiation de Bordeaux	190 €	230 €
Prise en charge par un organisme de formation professionnelle	450 €	540 €
Magistrats (formation continue nationale ou déconcentrée dans la limite des places réservées selon l'accord entre le GEMME et l'ENM)	0 €	0 €
Étudiants	30 €	50 €

C : 6 juillet (1 jour) : Séance plénière, « Développer une culture de la médiation -1 »

Les droits d'inscription au congrès comprennent : l'accès à la salle, la remise des badges, pochettes et documents de travail, pauses et déjeuner	Jusqu'au 31 mai	Après le 31 mai
Droits d'inscription	170 €	210€
Droits d'inscription pour les membres de GEMME, CIMJ, CNPM, IFOMENE, ANM, Bordeaux Médiation, Centre de médiation de Bordeaux	110 €	130 €
Prise en charge par un organisme de formation professionnelle	300 €	360 €
Magistrats (formation continue nationale ou déconcentrée dans la limite des places réservées selon l'accord entre le GEMME et l'ENM)	0 €	0 €
Étudiants	25 €	40 €

D : 7 juillet (9h-13h): Séance plénière, « Développer une culture de la médiation - 2 »

Les droits d'inscription au congrès comprennent : l'accès à la salle, la remise des badges, pochettes et documents de travail, pauses et cocktail	Jusqu'au 31 mai	Après le 31 mai
Droits d'inscription	110 €	130€
Droits d'inscription pour les membres de GEMME, CIMJ, CNPM, IFOMENE, ANM, Bordeaux Médiation, Centre de médiation de Bordeaux	80 €	100 €
Prise en charge par un organisme de formation professionnelle	200 €	240 €
Magistrats (formation continue nationale ou déconcentrée dans la limite des places réservées selon l'accord entre le GEMME et l'ENM)	0 €	0 €
Étudiants	10 €	20 €

Pour les accompagnants et pour les magistrats bénéficiant de l'inscription gratuite dans le cadre de leur formation continue nationale ou déconcentrée :

- Vendredi 6 juil 12h45 : déjeuner : 27 € -

Dans les salons de l'hôtel de ville de Bordeaux (Place Pey-Berland)

**Pour les congressistes et accompagnants - Vendredi 6 juillet - dîner de gala : 55 €
Hôtel Mercure – Cité Mondiale – apéritif à partir de 19h30**